



Les p'tits services de **BÉA**



LIVRET D'ACCUEIL

*Les p'tits services de BEA • 10 place de la Liberté - 69440 MORNANT •
Tél 04 78 57 14 06 • lpsbmornant@gmail.com*

*SARL au capital de 5 000 € • RCS Lyon 751 218 454 •
Déclaration / Autorisation N° SAP 751218454*

N° Intracommunautaire : FR54 751218454

Sommaire

<i>Qui sommes-nous ?</i>	<i>3</i>
<i>Nos engagements</i>	<i>4</i>
<i>Comment nous contacter ?</i>	<i>5</i>
<i>Plan d'accès</i>	<i>6</i>
<i>Rappel des numéros utiles</i>	<i>7</i>
<i>Activités et tarifs</i>	<i>8 - 9</i>
<i>Lieux d'intervention</i>	<i>10</i>
<i>Mise en place des interventions</i>	<i>11 - 12</i>
<i>Facturation / Mode de paiement</i>	<i>12</i>
<i>Remplacements</i>	<i>13</i>
<i>Gestion des litiges</i>	<i>13</i>
<i>Aides financières</i>	<i>14</i>

QUI SOMMES-NOUS ?

La Société Les p'tits services de Béa est une entreprise prestataire familiale d'aide « multi-services » à la personne fondée par Bernard ROLLAND et sa fille Audrey ARMAND en 2012.

Après le départ en retraite de Bernard ROLLAND en 2018, Audrey ARMAND est devenue la seule gérante et est assistée par Muriel TRANCHANT, sa collaboratrice.

Les p'tits services de Béa, c'est une équipe à vos côtés pour vous accompagner dans toutes vos tâches quotidiennes.

Débarrassez-vous enfin des corvées de ménage, repassage, jardinage, petit bricolage...

Nous proposons également un service de garde d'enfants de plus de 3 ans.

DÉCLARATION : N° SAP 751218454 délivrée en 05/2012 par la DIRRECTE Rhône-Alpes - Unité territoriale du Rhône

Suivi du dossier « déclaration » par la DDETS (Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités) - Service à la personne - 8/10 Rue du Nord - 69625 VILLEURBANNE CEDEX

NOS ENGAGEMENTS

- Nous assurons un accueil personnel pour chacun de nos clients
- Notre principe déontologique : Respecter votre intimité
- Nos règles : Discrétion, respect, professionnalisme, confidentialité, amabilité, ponctualité, écoute et sérieux.
- Suivi des prestations par des contacts téléphoniques, mails ou questionnaire de satisfaction.
- Nous sommes à votre disposition pour toutes vos questions ou vos remarques.

Nous nous engageons à satisfaire au mieux vos attentes et vos besoins.

- Contrat de travail et conditions générales clairs
- Transparence tarifaire, nos prix s'entendent TTC, frais de gestion annuels pour les contrats ou mensuels pour les interventions ponctuelles, devis gratuits.

Facturation des interventions en fin de mois.

COMMENT NOUS CONTACTER ?

Accueil physique au bureau :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h

Sur rendez-vous :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h

Permanence téléphonique :

04 78 57 14 06 Bureau

06 70 99 35 13 Audrey ARMAND - 06 27 72 09 36 Muriel TRANCHANT

Du lundi au vendredi de 8H30 à 12h et de 14h à 18h

Adresse :

10, Place de la Liberté - 69440 MORNANT

Mail :

lpsbmornant@gmail.com

Site Internet :

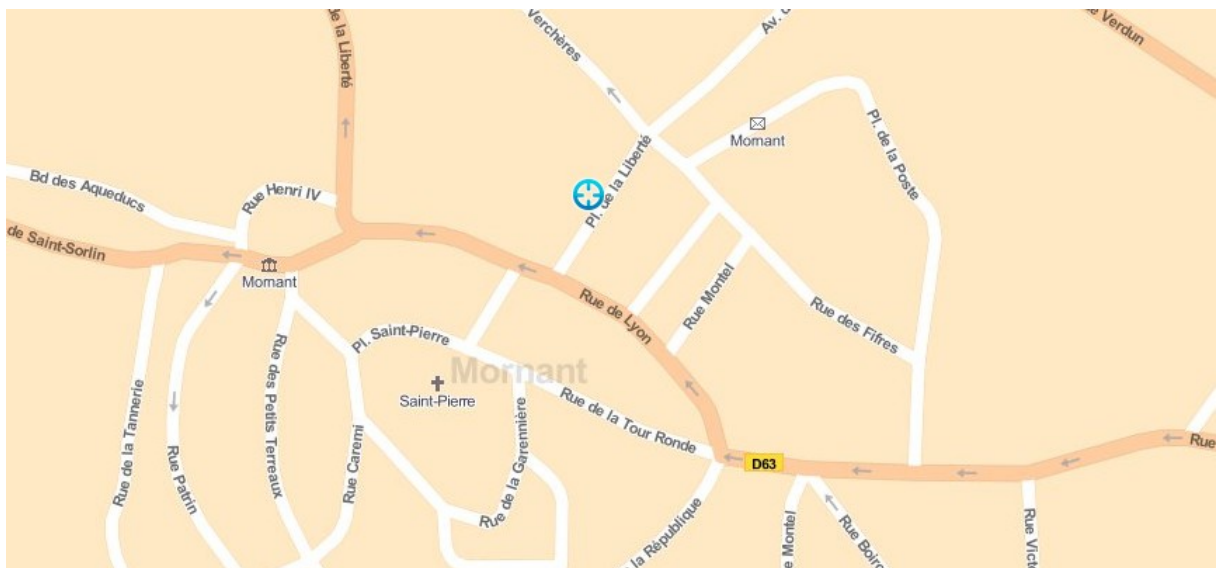
<https://www.lpsbmornant.com>

PLAN D'ACCÈS

Les P'tits services de Béa

10 Place de La liberté

69440 MORNANT



RAPPEL DES NUMÉROS UTILES

SAMU : 15

POMPIERS : 18 ou 112

POLICE SECOURS : 17

CHU MONTGELAS GIVORS : 04 78 07 30 30

CENTRE HOSPITALIER LYON SUD : 0825 08 25 69

HOPITAL MERE-ENFANT : 0825 08 25 69

CENTRE ANTI-POISON : 04 72 11 69 11

SOS MEDECIN : 04 78 83 51 51

ALLO MALTRAITANCE PERSONNES AGEES : 3977

ENFANCE EN DANGER : 119

ACTIVITES ET TARIFS

GRILLE TARIFAIRE - ANNÉE 2026

FRAIS DE GESTION : annuels pour les contrats, mensuels pour les interventions ponctuelles



MENAGE

Entretien de votre domicile

	TARIF HORAIRE TVA applicable au taux de 10 %	TARIF APRES DEDUCTION FISCALE DE 50 %
Mission ponctuelle	31,00 € TTC (28,18 € HT)	15,50 € TTC (14,09 € HT)
Contrat 2 à 4 heures par semaine	28,00 € TTC (25,45 € HT)	14,00 € TTC (12,73 € HT)
Contrat + 4 heures par semaine	26,80 € TTC (24,36 € HT)	13,40 € TTC (12,18 € HT)

Intervention de 2h minimum.

Nettoyage et débarras de caves, greniers et combles sur devis



REPASSAGE

Repassage à votre domicile

	TARIF HORAIRE TVA applicable au taux de 10 %	TARIF APRES DEDUCTION FISCALE DE 50 %
Mission ponctuelle	31,00 € TTC (28,18 € HT)	15,50 € TTC (14,09 € HT)
Contrat 2 à 4 heures par semaine	28,00 € TTC (25,45 € HT)	14,00 € TTC (12,73 € HT)
Contrat + 4 heures par semaine	26,80 € TTC (24,36 € HT)	13,40 € TTC (12,18 € HT)

Intervention de 2h minimum.



VITRES

Nettoyage vitres, baies vitrées, vérandas...

	TARIF HORAIRE TVA applicable au taux de 10 %	TARIF APRES DEDUCTION FISCALE DE 50 %
Tarif horaire	43,00 € TTC (39,09 € HT)	21,50 € TTC (19,55 € HT)

Intervention de 1h minimum.



JARDINAGE

Tonte de pelouse, taille de haies, entretien...

	TARIF HORAIRE TVA applicable au taux de 20 %	TARIF APRES DEDUCTION FISCALE DE 50 %
Tarif horaire	50,50 € TTC (42,08 € HT)	25,25 € TTC (21,04 € HT)

Intervention de 2h minimum.

Évacuation en supplément.



BRICOLAGE

Petits travaux de bricolage : peinture, montage de meubles, remplacement d'ampoules...

	TARIF HORAIRE TVA applicable au taux de 10 %	TARIF APRES DEDUCTION FISCALE DE 50 %
Tarif horaire	50,50 € TTC (45,91 € HT)	25,25 € TTC (22,95 € HT)

Intervention de 1h minimum.



ASSISTANCE ADMINISTRATIVE

Assistance lors de vos démarches administratives, courriers...

	TARIF HORAIRE TVA applicable au taux de 10 %	TARIF APRES DEDUCTION FISCALE DE 50 %
Tarif horaire	30 € TTC (27,27 € HT)	15,00 € TTC (13,64 € HT)

Intervention de 1h minimum.



LIVRAISON / COURSES

Livraison de vos courses, colis...

	TARIF HORAIRE TVA applicable au taux de 10 %	TARIF APRES DEDUCTION FISCALE DE 50 %
Tarif horaire	30,00 € TTC (27,27 € HT)	15,00 € TTC (13,64 € HT)

Indemnités Km en supplément selon le barème des impôts.



GARDIENNAGE

En votre absence : nourrir vos animaux, arrosage de vos plantes, collecte du courrier..

	TARIF HORAIRE TVA applicable au taux de 20 %	TARIF APRES DEDUCTION FISCALE DE 50 %
Tarif horaire	36,00 € TTC (30,00 € HT)	18,00 € TTC (15,00 € HT)

Intervention de 1h minimum.



GARDE D'ENFANTS

Garde d'enfants de + de 3 ans, à domicile – périscolaire, ou temps plein

	TARIF HORAIRE TVA applicable au taux de 10 %	TARIF APRES DEDUCTION FISCALE DE 50 %
Tarif horaire	30,00 € TTC (27,27 € HT)	15,00 € TTC (13,64 € HT)

* Avantage fiscal selon les conditions en vigueur de l'article 199 sexdecies du Code Général des Impôts

LIEUX D'INTERVENTION

La Société Les p'tits services de Béa intervient dans les communes appartenant à la COPAMO :

- Mornant*
- Beauvallon*
- Chabanière*
- Chaussan*
- Orléanas*
- Riverie*
- Rontalon*
- St André-La-Côte*
- St Laurent-d'Agy*
- Ste Catherine*
- Soucieu-en-Jarrest*
- Taluyers*

Nous pouvons toutefois nous déplacer dans un rayon de 15 km autour de Mornant.

MISE EN PLACE DES INTERVENTIONS

suivie par Audrey ARMAND et/ou Muriel TRANCHANT

Lors de notre premier entretien, nous vous rencontrons à votre domicile afin de pouvoir évaluer vos besoins précis, puis de déterminer ensemble le rythme, le jour, et les durées des interventions souhaitées.

Nous vous exposons le fonctionnement de la société, les tarifs, et répondons à vos éventuelles questions.

Nous établissons un devis pour tout montant supérieur à 100 € TTC ou sur simple demande.

En tant que société prestataire, nous mettons à votre disposition nos salariés dans le but de permettre une bonne exécution du contrat.

Après votre accord, nous signons le contrat, la fiche de travail personnalisée, la remise de clés si besoin, et l'inventaire de votre matériel puis, nous vous expliquons le mode de fonctionnement de la fiche de présence.

Avant la première intervention, nous vous présentons votre intervenante. Nous reprenons alors ensemble les modalités de l'intervention.

Concernant le suivi des interventions, nous réalisons un premier suivi téléphonique ou par mail à la suite de la deuxième ou troisième intervention.

Nous pouvons nous rendre également sur place, si besoin, sur demande, ou pour faire un contrôle inopiné.

Afin de vous satisfaire, nous restons joignables par téléphone sur nos lignes directes à tout moment de la journée.

Chaque année, nous réalisons une enquête de satisfaction.

Les interventions sont honorées aux heures inscrites sur le contrat.

Si toutefois vous êtes dans l'obligation de modifier ces horaires même exceptionnellement, nous vous demandons de nous en aviser immédiatement par mail ou par téléphone, le cas échéant.

Nos intervenants sont tenus à une attitude générale, envers les clients, de respect et de discrétion. Nous demandons à nos clients d'avoir la même attitude envers ces derniers.

Nos intervenants ne peuvent recevoir du client aucune délégation de pouvoir sur ses avoirs, biens, ou droits, toute donation, tout dépôt de fond, bijoux ou valeurs.

Le client s'interdit d'employer de manière directe ou indirecte tout salarié qui lui aurait été proposé par nos soins pour effectuer les prestations. Cette interdiction est limitée à un an à compter du règlement de la dernière facture établie par la SARL Les p'tits services de BEA. En cas de non-respect de cette obligation, le client serait tenu de payer immédiatement à notre société, à titre de clause pénale, une indemnité égale à 20% de son salaire brut annuel.

FACTURATION – MODE DE PAIEMENT

Les factures sont établies en fin de mois.

Vous pouvez régler par chèque bancaire, CESU préfinancés, virement ou opter pour le service « avance immédiate ».

REPLACEMENTS

En cas d'absence de votre intervenante pour congés, nous vous proposons une solution de remplacement avec notre un de nos intervenants.

En cas d'absence de votre intervenante pour maladie, vous êtes prévenus dès connaissance de son absence. Nous vous proposons alors une solution de remplacement, toutefois ce remplacement pourrait être proposé à des heures ou jours différents de vos interventions habituelles.

Vous êtes libres d'accepter ou non notre proposition de remplacement.

LITIGES

En cas de litiges, vous pouvez :

- Faire un recours auprès de la gérante*
- Faire appel au médiateur de la consommation en contactant l'association ANM CONSO, soit par voie postale en écrivant au 2, Rue de Colmar 94300 VINCENNES, soit par mail : contact@anm-conso.com, soit en ligne : www.anm-conso.com*

AIDES FINANCIÈRES

CESU PREFINANCES (chèque emploi service universel préfinancé) :

Se renseigner auprès des employeurs, comités d'entreprises, mutuelles ou caisses de retraites.

CAF (caisse d'allocations familiales) :

Pour les gardes d'enfants : versement de la PAJE (prestation d'accueil du jeune enfant)

50% DE REDUCTION FISCALE :

Nous vous délivrons en début d'année une attestation fiscale à joindre à votre déclaration d'impôt afin de pouvoir bénéficier de cette réduction.